

FAITES LE PREMIER PAS POUR ÊTRE ACCOMPAGNÉ EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ !

Bénéficiez d'un accompagnement sur-mesure, **gratuit et confidentiel**, pour trouver les solutions aux difficultés impactant votre logement :

- Un diagnostic personnalisé
- Des dispositifs de soutien financier
- Un accompagnement dans vos démarches
- Une orientation vers des partenaires spécialisés

AYEZ LE RÉFLEXE ACTION LOGEMENT !

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Les aides et prêts Action Logement sont soumis à conditions et octroyés sous réserve de l'accord d'Action Logement Services. Ils sont disponibles dans la limite du montant maximal des enveloppes fixées par les réglementations en vigueur. Pour connaître les modalités, contactez-nous. Visale est une marque déposée pour le compte d'Action Logement.



LOUER



ACHERTER



FAIRE DES TRAVAUX



BOUGER



SURMONTER
DES DIFFICULTÉS

CONTACTEZ-NOUS

Pour plus d'information sur les aides et services Action Logement :
www.actionlogement.fr

AGENCE SAINT ETIENNE
15 place Jean Jaurès
42000 SAINT ETIENNE
04 27 77 82 58

www.actionlogement.fr


ActionLogement

Action Logement Services

SAS au capital de 20.000.000 d'euro.
Siège social : 19/21 rue d'Austerlitz, 75013 Paris - 874 54 148 RCS Paris.
Immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 17006232
Société de financement agricole et contrôlée par l'ACFR

 @Services_AL

PROPRIÉTAIRE,
LOCATAIRE :
ET SI ÇA VOUS
ARRIVAIT ?

SÉPARATION
MALADIE CHÔMAGE...



OPERA ASSURANCE - C'est le P... nos... contrat... et... une... tant...
Ce document a été généré par le service de communication de l'Action Logement Services.

SURMONTEZ CETTE MAUVAISE PASSE AVEC ACTION LOGEMENT !

Aucun salarié n'est à l'abri d'une situation personnelle ou professionnelle qui fragilise son accès ou maintien dans un logement : maladie, séparation, perte d'emploi, chômage technique... Notre premier réflexe est de tenter de surmonter seul cet épisode au risque d'aggraver la situation.

Pourtant des solutions concrètes avec un accompagnement personnalisé existent, découvrez-les.



J'AI BESOIN D'AIDE POUR FAIRE FACE À MES CHARGES DE LOGEMENT

Que vous soyez propriétaire ou locataire, Action Logement **met en œuvre toutes les solutions qui permettront de vous maintenir dans votre logement** : vérification de vos droits aux prestations sociales et familiales, recherche d'aides financières ponctuelles, montage éventuel d'un dossier auprès de la commission de surendettement, etc.

Si votre loyer est devenu trop cher, nous pourrions envisager de **vous accompagner dans la recherche d'un nouveau logement.**



J'AIMERAIS CONSERVER LE LOGEMENT DONT NOUS SOMMES PROPRIÉTAIRES

En cas de séparation, Action Logement peut vous **aider à financer le rachat de la part de votre conjoint(e)** et, si besoin, **le remboursement total ou partiel de votre prêt immobilier**, grâce à l'expertise conjointe d'un conseiller social et d'un conseiller financier.



Suite à ma séparation, je me retrouve seul à rembourser le crédit de l'appartement que nous avions acheté à deux. Avec la pension alimentaire, j'ai de plus en plus de difficultés financières... Action Logement m'a permis d'établir un véritable diagnostic de ma situation et de bénéficier d'aides ponctuelles pour surmonter cette passe difficile et ne pas perdre mon appartement.

Thierry habite le 4 pièces acheté avec son ex-femme. Ils sont séparés, mais Thierry souhaite garder l'appartement pour bien recevoir ses deux enfants.



ET POUR TOUTES LES AUTRES SITUATIONS...

En s'appuyant sur un large réseau de partenaires, Action Logement a également la possibilité de **vous orienter vers des organismes spécialisés pour un accompagnement complémentaire.**

UN SERVICE PERSONNALISÉ, CONFIDENTIEL ET GRATUIT

Parce que chaque situation est différente, **un conseiller social vous écoute et vous accompagne gratuitement pour comprendre et évaluer ensemble les solutions les mieux adaptées.** Il assure un suivi administratif et budgétaire de votre demande, la médiation avec les bailleurs, créanciers ou huissiers, tout au long de votre accompagnement.

Aucune information vous concernant n'est transmise à votre employeur.

Ne restez plus seul et faites-vous accompagner par Action Logement dès que vous rencontrez des difficultés !

Plus tôt se fera la prise en charge, plus efficaces seront nos solutions.



**ET SI J'AI BESOIN D'UN GARANT
POUR MA RECHERCHE
DE LOGEMENT ?**

Rassurez votre propriétaire ou bailleur privé avec Visale.

